

## LE CANARD

MONTREAL, 3 AOUT 1878.

Notre tante la MINERVE fronce le sourcil et renfrogne sa figure ; elle regarde M. Mackenzie par dessus ses lunettes parce qu'il s'est permis de se donner une cuite avec M Joly et ses amis de Montréal. Les commissaires du havre sont de bons zigues et ne regardent jamais à la dépense lorsqu'il s'agit de rigoler sur les eaux du St. Laurent. La MINERVE a eu tort d'attaquer les libéraux sur l'élément liquide. Elle a empiété sur le domaine du CANARD qui a le droit de haute et de basse justice sur les eaux du grand fleuve. Nous admettons que notre commère a le droit de jeter des pierres dans le jardin de M. Mackenzie, et de le turlupiner à propos de l'hotel Neehing, des rails d'acier et de l'affaire de Kiskisnoy ninimiquia. Ce sont là des affaires qui se sont passées sur terre. Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir avant et pendant la Confédération, combien de bouchons de champagne n'ont ils pas fait sauter pour inaugurer les nombreux travaux publics qui ont été exécutés depuis vingt ans. Sous l'administration conservatrice on a tant inauguré de travaux d'utilité publique qu'il ne restait rien à faire sur terre pour les libéraux. Il y a bien le Pacifique, mais allez donc sabler des vins fins dans les steppes déserts du Nord Ouest. Ils ont été nécessairement obligés de chercher sur l'eau l'occasion d'une soulographie que leurs travaux terrestres ne leur présentaient pas. Ils se sont amusés en bon prince, ils ont bu à tire larigot et ils se sont donné une culotte qui restera dans les fastes de notre histoire. Quel mal y avait-il à cela ? Le CANARD n'a qu'un regret, c'est de n'avoir pas été de la partie.

Lorsque le "Canada" est arrivé à Montréal avec les commissaires du havre et les amis du gouvernement les employés du bord ont trouvé un cadavre dans une des cabines. Le coroner a été appelé et une autopsie a été ordonnée. En ouvrant l'estomac du défunt le médecin y a trouvé : Dix half dash, six litres de champagne, une livre de pâté de foie gras, la moitié d'un perdreau truffé, douze sandwiches, une livre de galantine, un bifteck aux champignons, une salade de homard, trois cotelettes à la Lucullus, deux filets aux petits pois, six bouteilles de bière anglaise une pinte de cognac, trois misérables de chartreuse et une demi douzaine de château Yquem. Il est inutile de dire quel a été le verdict des jurés.

Depuis une quinzaine de jours la chaleur sénégalienne qui faisait fondre l'asphalte de nos trottoirs a été remplacée par une température raisonnable, le ciel a cessé d'être obscurci par la fumée des bois, des pluies bienfaisantes sont



## ACTUALITÉ.

Ces pauvres volontaires du 12 juillet qui les paiera ? Le constable spéciale s'en fiche, il a touché son salaire et il s'en moque comme de l'an 40.

ombées sur la terre qui souffrait depuis longtemps d'une sécheresse dévorante. Nous sommes heureux de constater ce changement dans le temps, mais nous avons beaucoup plus de plaisir à annoncer à nos lecteurs que le niveau intellectuel de Montréal s'est élevé de plusieurs degrés. Sur la feuille du recorder les reporters n'ont pas trouvé un seul cas d'aliénation mentale. L'asile de la Longue Pointe faisait relâche. Des éclairs d'intelligence commencent à briller dans les yeux des abonnés du NOUVEAU-MONDE, qui semblaient sortir de la torpeur dans laquelle ils sont habituellement plongés. Nous nous sommes longtemps creusé le cerveau pour trouver l'explication de ce phénomène, l'autre jour nous avons appris que M. de Bonpart avait laissé la rédaction de son journal. Le jour de sa démission on ne remarqua rien d'insolite à Montréal. Les astres continuèrent à tourner dans leur orbite, notre planète ne dévia point sur le plan elliptique et ne retarda pas ses révolutions autour du soleil. Il n'y eut à Montréal aucune émeute, aucun désordre à signaler. Le commerce ne fut pas suspendu et la bourse de se fermer comme d'ordinaire avec rien dedans. Il n'y eut aucune rumeur dans les cercles orangistes, M. Joly ne parla pas de résigner, la circulation du CANARD ne tomba pas au-dessous de sa moyenne, bref rien d'extraordinaire ne fut signalé à l'attention du public.

Ce pauvre M. Bonpart !  
Encore une étoile qui file, file et disparaît.

## SUPPLICE ATROCE.

Quelque chose de plus horrible que la torture, la roue, les oubliettes et tous les supplices mérités par les peuples barbares de l'antiquité et des temps modernes.

Il y a quelques jours, un colporteur avide qui faisait la contrebande

du côté de Rouse's Point, a été tué d'un coup de hache mystérieusement appliqué pendant la nuit obscure. Sur l'os frontal du colporteur en question un autre colporteur que l'on soupçonne fortement d'avoir commis le crime, pour se débarrasser d'un rival gênant, a été arrêté à Kingston et de là transféré à Montréal où on l'a interné provisoirement à la station centrale de police pour le renvoyer deux jours plus tard à Lacolle, P.Q., où il sera jugé.

Tels sont, en résumé, les faits ainsi que les rapportent les grands journaux. Mais ce que le public ignore, ce sont les supplices auxquels cet inculpé, — que la loi considère innocent jusqu'à preuve faite du contraire, — les supplices auxquels cet inculpé a été soumis pendant ses quelques heures de séjour à Montréal.

Il appartient au CANARD de dévoiler ces atrocités ; il les dévoile. Que l'on sache donc bien ce qui s'est passé.

A peine interné dans sa cellule, le malheureux recevait la visite d'un "reporter" anglais forcé pour l'occasion d'écorcher la langue française, car l'inculpé ne parle pas l'anglais.

Or voici, dans sa cruelle réalité, la conversation qui a eu lieu entre le reporter et sa victime :

LE REPORTER. — Vous acquiescés d'avoir tué Matheron ?

L'INCULPÉ. — Oui ; mais je prouverai que je ne suis pas le coupable.

LE REPORTER. — Vous attendrez en prison les prochaines assises et alors être jugé par des jurymen.

L'INCULPÉ. — Je le sais, mais je suis innocent.

LE REPORTER. — Et puis si vous trouvé coupable, vous être pendu à un grand poteau, par le cou avec une forte corde.....

L'INCULPÉ, (interrompant.) — Épargnez-moi ces détails.

LE REPORTER. — Et vous avoir un bonnet sur la tête, et votre gorge et votre "face" devenir bleues et goulées.....

L'INCULPÉ. — De grâce, de grâce !

LE REPORTER. — Et beaucoup de "people" vous regarder pendant la cérémonie et le bourreau vous raser les cheveux "previously", et le ministre de votre "church" réciter les prières des morts sur vous vivant.....

L'INCULPÉ. — Je vous répète que je ne suis pas coupable. Épargnez moi un supplice que je n'ai pas mérité.

LE REPORTER. — Et puis vous être enterré dans une place honteuse du cimetière. Et puis vous gigoter beaucoup avant de mourir et plus gigoter du tout après.

A ce moment, le prisonnier s'évanouit, on lui apporta un cordial piacé. Il s'endort. Au bout d'une heure, on le réveille, pour répondre à un autre "reporter" qui le torture de la même façon.

Eh bien ! le CANARD proteste contre cette barbarie infligée au nom d'une publicité avide.

Reporters, nos frères, vous qui êtes bien bavards et bien gentils quand vous voulez, laissez passer la justice de Dieu et celle des hommes, vous parlerez après.

## VIEILLE FILLE, JEUNE FEMME

Toutes les vieilles filles qui désirent se marier, sont priées de lire attentivement l'article suivant, et d'employer le même expédient que la vieille fille dont nous allons raconter l'histoire.

Une jeune fille de Ste. Julie de... mais que l'on nous permettra de ne pas citer, se trouvait, il y a de cela sept à huit ans, en âge de prendre un époux, et comme elle était belle et riche, les soupirants ne manquaient pas Mais Rose-Marie (c'était mon nom) était un peu comme la fille à marier du bon La Fontaine. Difficile en ses goûts, comme la plupart des jeunes filles, elle trouvait l'uu trop grand l'autre trop petit ou trop mince ; celui-ci trop maigre, celui là trop gras, sans compter mainte et mainte raison tout aussi triomphante. Les amoureux rebutés détournèrent ceux qui auraient voulu tenter la fortune à leur tour. Le vide commença à se faire autour de Rose-Marie, et bientôt elle se crut réduite à cette extrémité de se coiffer, comme on dit vulgairement de sa patronne, Ste. Catherine.

Plusieurs années s'étaient ainsi passés lorsqu'un jour son oncle bien avisé et auquel on contait les chagrins cuisants de Rose-Marie, entre prit de la marier. Muni d'argent et de pouvoirs, il emmène sa nièce faire un tour en Europe, et en route il lui tient ce petit discours : Ma chère nièce, tu désires te marier, n'est-ce pas ? eh bien, le grand point dans ce monde pour réussir est de saisir les occasions quand elles se présentent. Or, tu as laissé échapper toute celles que tu as rencontrées, c'est un malheur, mais qu'y faire ? Ecoute moi bien. Une fille de ton âge trouve difficilement un mari, il n'en est pas ainsi d'une jeune veuve. A partir de ce jour tu n'est plus mademoiselle Rose-Marie..... mais bien madame veuve O..... Tu diras que ton mari, qui n'a vécu que trois mois après ton union, était un officier qui